

Budget primitif 2022 Synthèse

- ➤ ASPIRAN ➤ BRIGNAC ➤ CABRIÈRES ➤ CANET ➤ CEYRAS ➤ CLERMONT L'HÉRAULT
- > FONTÈS > LACOSTE > LIAUSSON > LIEURAN-CABRIÈRES > MÉRIFONS > MOURÈZE
- NÉBIAN > OCTON > PAULHAN > PÉRET > SAINT-FÉLIX-DE-LODEZ > SALASC
- ➤ USCLAS-D'HÉRAULT ➤ VALMASCLE ➤ VILLENEUVETTE



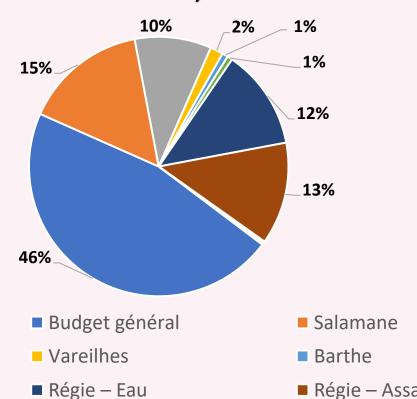
CLERMONTAIS

Répartition des budgets 2022

Global 2022 : **69,24 M**€

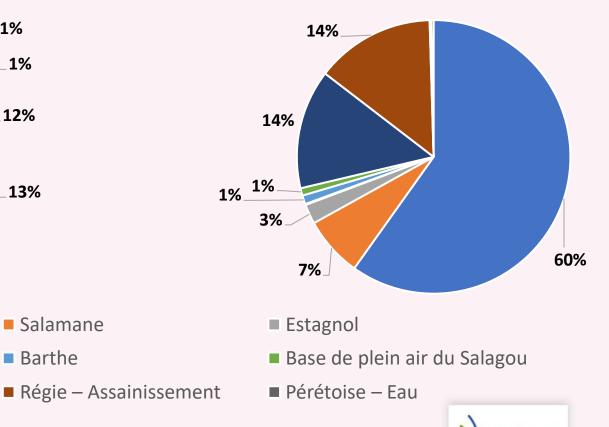
Fonctionnement : 40,08 M€

Investissement : 29,16 M€



■ Pérétoise – Assainissement

Dépenses Réelles Fonctionnement : **28,15 M**€ Dépenses Réelles Investissement : **19,20 M**€



32,02 Millions d'euros

Un budget 2022 ambitieux et réaliste



CLERMONTAIS

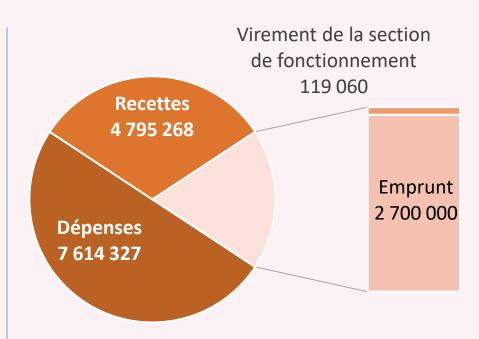
Le budget 2022

FONCTIONNEMENT

Virement à la section d'investissement 119 060 Recettes 24 442 302 Provisions 1 238 887 Dépenses 23 084 355

Le fonctionnement, c'est d'abord les services à la population : les pôles de jeunesse, les crèches, la collecte, le théâtre....

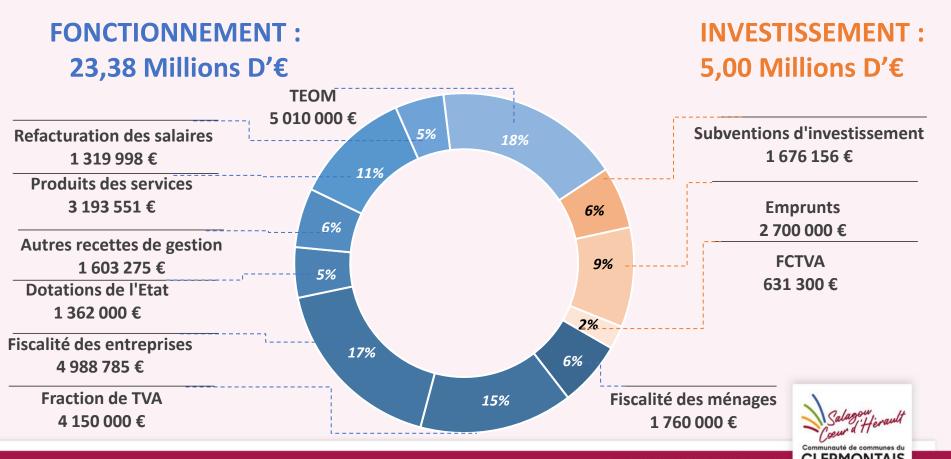
INVESTISSEMENT



L'investissement, c'est ce qui prépare l'avenir du territoire et de ses habitants.

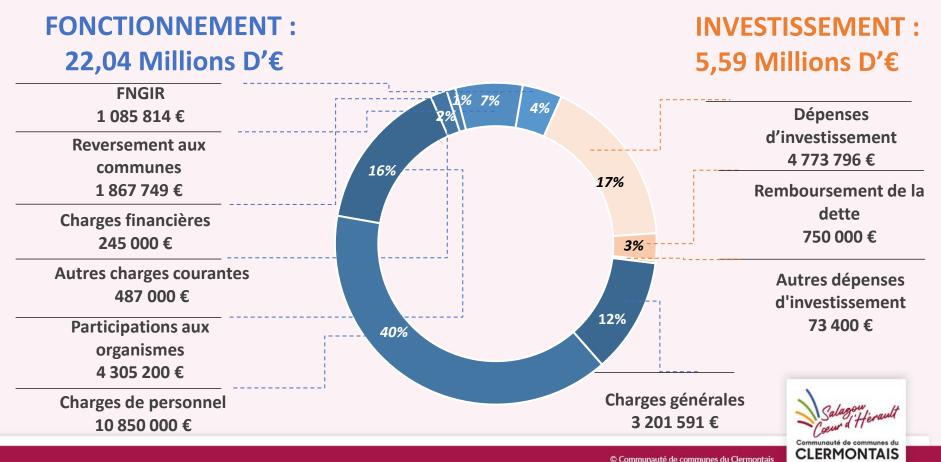
PROVENANCE DES RECETTES 2022

La Communauté de communes dispose de plusieurs sources de revenus pour mener son projet de territoire et son fonctionnement. En 2022, les recettes augmentent en fonctionnement de 6,5% (hors excédent reporté) et de 23% en investissement (hors affectation des résultats).



LES DEPENSES : A QUOI SERVENT-ELLES ?

Les dépenses permettent d'assurer la continuité du service public et son adaptation, mais aussi de nourrir les nouveaux projets issus du projet de territoire. Les investissements sont importants et sont en nette augmentation + 57 %. En cumulant les années 2021 et 2022, cela représente plus de 6,78 M€.



LES RECETTES: FONCTIONNEMENT



22%

6%

PRODUITS DES SERVICES

3,19 M€

Dont:

1,57 M€ : Jeunesse

• 0,89 M€ : Petite enfance

0,61 M€: Diverses Entrées

0,13 M€ : Autres

AUTRES RECETTES

2,92 M€

Dont:

1,31 M€: Refacturation salaire

0.46 M€: Excédent Barthe

0,39 M€: Co-financement

0,74 M€: Autres

FISCALITE DES MENAGES

5,91 M€

26%

Dont:

0,47 M€: Taxe d'habitation

4,15 M€: TVA

1,28 M€: Foncier bâti et non bâti



TEOM

Dont:

0,93 M€: DGF

0,43 M€: FPIC

4,99 M€

Dont:

2,85 M€: CFE

0,96 M€ : CVAE

0,60 M€: TASCOM

0,22 M€: IFER

0,36 M€: Autres



LES RECETTES: INVESTISSEMENT

5,00 MILLIONS D'EUROS

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

1,67 M€

Dont:

• **0,52 M€** : Jeunesse/ Petite enfance

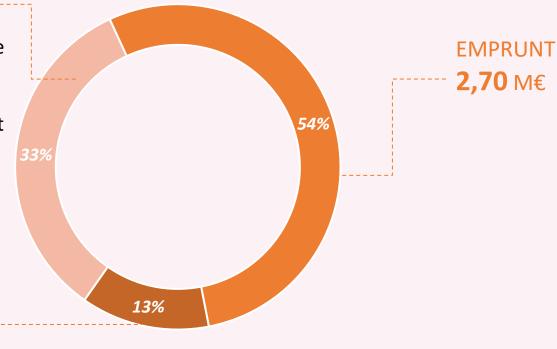
0,20 M€ : GEMAPI

• 0,68 M€: Tourisme / Culture

• 0,23 M€ : Collecte / Aménagement

territoire

• **0,04 M€** : Autres



FCTVA

0,63 M€

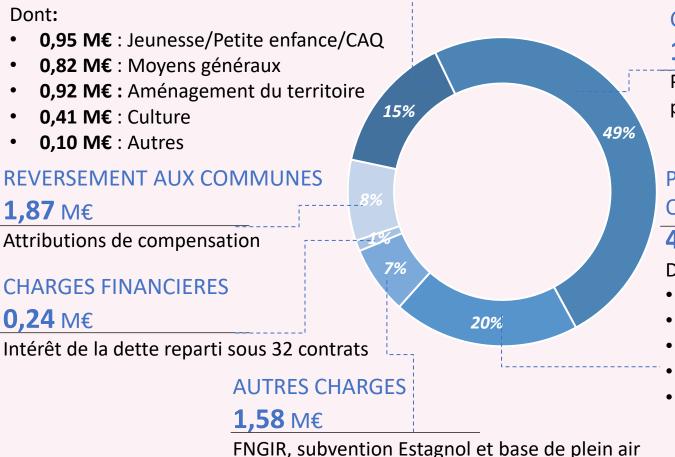


LES DEPENSES: FONCTIONNEMENT

CHARGES GENERALES

22,04 MILLIONS D'EUROS

3,20 M€



CHARGES DE PERSONNEL 10,85 M€

Pour un effectif de 257 agents permanents

PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES

4,30 M€

Dont:

• **2,74 M€**: SCH

• **0,84 M€** : SDIS

• **0,19 M€**: SICTOM

0,26 M€: SYDEL

• **0,27 M€** : Autres

DETAIL CHAPITRE 011 ET 012

CHARGES GENERALES **3,20** M€



CHARGES DE PERSONNEL

10,85 M€



TOTAL

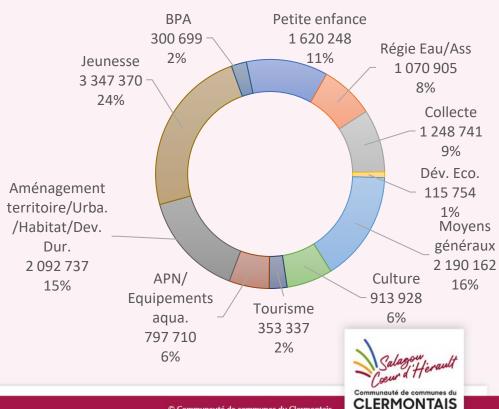
14,05M€

64% DES DÉPENSES

Suivi du chapitre 011: Le BP 2022 est au niveau du CA 2018



Ventilation par pôle : Chapitre 011 + chapitre 012



REMBOURSEMENT DU

LES DEPENSES: INVESTISSEMENT

5,59 MILLIONS D'EUROS

----- CAPITAL DE LA DETTE **750,00** K€

OPERATIONS D'EQUIPEMENT

4,77 M€

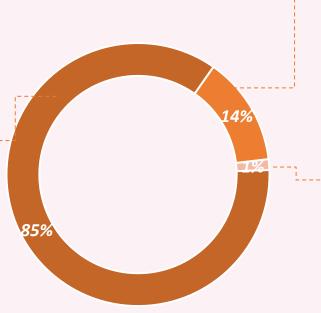
Dont:

• **2,56 M€**: Constructions

1,53 M€: Acquisitions et travaux

• 0,32 M€: Subventions

• 0,36 M€: Restes à réaliser



AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

73,40 K€

Dont:

• 20 K€ : Subvention Sydel

• 53 K€ : Avance Vareilhes



LE PROJET DE TERRITOIRE

LES 4 AXES ISSUS DU PROJET DE TERRITOIRE

- 1. UN TERRITOIRE DURABLE
- 2. UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

3. UN TERRITOIRE DE RENCONTRES

4. UN TERRITOIRE DE GOUVERNANCE





LE PROJET DE TERRITOIRE

UN TERRITOIRE DURABLE:

- S'ENGAGER pour les générations futures
 - > Extension collecte des EMR en individuel

- PROTÉGER la biodiversité
 - > Entretien et restauration des cours d'eau
- Relever le défi de la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
 - > Rénovation énergétique des bâtiments communautaires
 - > Réalisation diagnostic immobilier
 - > Établir une priorisation des travaux

UN TERRITOIRE EN DEVELOPEMENT:

- DÉVELOPPER harmonieusement le territoire
 - > Intensifier le PIG Rénov Habitat

- FAVORISER la création de richesses
 - > Requalifier les zones d'activités
 - > Aide à l'immobilier



LE PROJET DE TERRITOIRE

UN TERRITOIRE DE GOUVERNANCE:

- AMÉLIORER la qualité et l'efficience du service public
 - Communication, modernisation, amélioration
 - Renforcer l'accès et la lisibilité de la Communauté de communes
 - Modernisation numérique de la Communauté de communes
 - Création d'une brigade intercommunale

Construction et projet

- Création d'un nouvel espace d'accueil de Mourèze
- Construction d'un bâtiment LAEP / RAM
- Création d'une cuisine centrale
- Construction des centres de loisir : Ceyras et Canet

Requalification et réhabilitation

- Réhabilitation du théâtre
- Requalification des accueils de loisirs



SYNTHESE DE LA DETTE



DETTE
MAITRISÉE

La capacité de désendettement

Depuis 2015 n'a jamais dépassé 8 ans

Une projection à 7,9 ans pour 2022

Une capacité de désendettement saine

C'est quoi la capacité de désendettement ?

C'est un critère utilisé pour vérifier la bonne santé financière des collectivités. C'est le nombre d'années nécessaires pour rembourser tout le capital de la dette.

La politique de bonne gestion menée depuis des années permet aujourd'hui de porter un budget 2022 ambitieux, d'une part par l'emprunt et d'autre part par l'autofinancement, sans pour autant remettre en question sa bonne santé financière.



Les budgets annexes :

Budgets Salamane, Estagnol, Vareilhes, Barthe :

Ils correspondent, entres autres, à l'exploitation (aménagement et commercialisation) des zones d'activités du territoire du Clermontais.

Budget Base de plein air du Salagou :

Créé le 1^{er} mars 2019, il permet l'exploitation de la Base de plein air du Salagou. La gestion de ce service implique également la gestion d'une régie à autonomie financière et impose donc d'être individualisée au sein d'un budget annexe.

Budgets eau et assainissement :

La Communauté de communes du Clermontais a pris la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2018. Les services de l'eau et de l'assainissement assurent tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

La Communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gère directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et contracte, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service. Mais elle a également une partie de son territoire gérée en gestion indirecte, c'est-à-dire qu'elle a confié l'exécution du service à un tiers, sous la forme d'une convention de Délégation de service public (DSP).





Communauté de communes du

CLERMONTAIS



- ➤ CLERMONT L'HÉRAULT ➤ FONTÈS ➤ LACOSTE ➤ LIAUSSON
- ▶ LIEURAN-CABRIÈRES → MÉRIFONS → MOURÈZE → NÉBIAN
- ▶ OCTON ▶ PAULHAN ▶ PÉRET ▶ SAINT-FÉLIX-DE-LODEZ
- ➤ SALASC ➤ USCLAS-D'HÉRAULT ➤ VALMASCLE ➤ VILLENEUVETTE

